



## Communiqué de Presse

*de*

**Madame Maryse CARRÈRE**

Sénatrice des Hautes-Pyrénées

*sur*

le communiqué d'Air France annonçant la suppression  
de 40% des lignes régionales

---

A Tarbes, le 10 juin 2020

« 5h30 pour relier Tarbes à Paris : nous mesurons aujourd'hui la réalité de l'enclavement de nos territoires. » C'est à partir de ce constat que j'ai souhaité interpeler dans l'hémicycle du Sénat ce mercredi 10 juin le secrétaire d'État chargé des Transports, après un communiqué récent de Hop !, filiale d'Air France, qui annonçait vouloir réduire de près de 40% ses vols régionaux d'ici 2021. Avec environ 500 000 passagers en 2019, l'aéroport Tarbes-Lourdes-Pyrénées est le 3e aéroport. Il est un des poumons économiques de notre territoire, et c'est la raison pour laquelle la Région, le Département, la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, la ville de Tarbes ainsi que l'Etat investissent chaque année d'importants montants pour le moderniser et conserver des lignes régulières vers la capitale.

Au-delà des Hautes-Pyrénées, ce sont tous les autres départements, ruraux et/ou éloignés de Paris, qui verraient leur situation d'enclavement empirer encore et leur économie affaiblie par la suppression de ces lignes régionales. Air France a une obligation de service public. A ce titre, j'ai voulu attirer l'attention du gouvernement afin qu'il pèse au côté des collectivités pour que ces lignes soient maintenues et que ce service soit pleinement rendu au public. Jean-Baptiste DJEBBARI, secrétaire d'État en charge des Transports, m'a répondu entendre les demandes des territoires et les partager.

Toutefois, au moment où le gouvernement a décidé de mobiliser près de 7 milliards d'euro pour sauver Air France, je regrette de ne pas avoir plus de précisions sur les exigences que l'Etat serait en droit d'avoir sur la compagnie aérienne et le maintien de ses vols régionaux.